

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Délibération 2025-27 du Conseil Municipal du treize mai deux mil vingt-cinq

Le treize mai deux-mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 27**Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 19****Nombre de conseillers votants : 25****Date de la convocation : 07/05/2025****Date de la mise en ligne : 14/05/2025**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Danielle SERRESSEQUE	
CROVELLA	Loïc		X	Florent LALUCAA	
ROUZIERES	Nicole				X
LAVIGNE	Gwendoline		X	Martine LAUGE	
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire		X	Anne GOUVET	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia	X			
SABLÉ	Corentin		X	Pascal MORA	
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie				X
AUGUSTO	Alain		X	Agnès CASENAVE DIT MILHET	

Informations diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Jean-Pierre LACROIX est candidat

Jean-Pierre LACROIX est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2025-27 : Budget supplémentaire 2025 du budget principal

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu la nomenclature M 57
- Vu la loi de finances 2025

Suite à la constatation de l'erreur dans l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, il convient de faire un budget supplémentaire de 152 511.84 € en fonctionnement.

Il est proposé la répartition suivante en dépenses et recettes :

Dépenses :

Chapitre 011 : charges à caractères générales

-Article 60632 : fournitures de petit équipement	60 000.00 €
-Article 615221 : entretien, réparations bâtiments publics	45 000.00 €
-Article 615232 : entretien, réparations réseaux	45 000.00€

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

-Article 65888 : autres charges de gestion courante	2 511.84 €
---	------------

Recettes :

-Article 002 : Résultat reporté de fonctionnement :	152 511.84 €
---	--------------

Le Conseil Municipal est invité à :

APROUVER

Art 1 - Le budget supplémentaire communal de l'exercice 2025 (ci annexé) par chapitre pour la section fonctionnement.

PRECISER

Art 2 - Que le budget est voté au chapitre en section de fonctionnement.

Délibération votée :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme CASENAVE dit MILHET, M AUGUSTO)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

LACROIX Jean-Pierre

